



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôtels

Question écrite n° 17110

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur la survie des établissements hôteliers indépendants qui sont véritablement menacés. Il lui demande à l'heure où il faut développer le tourisme et permettre une présence hôtelière sur l'ensemble du territoire s'il entend mettre en place des mesures particulières pour la remise aux normes des hôtels et encourager la possibilité pour des jeunes émanant des écoles hôtelières d'en devenir propriétaire.

Texte de la réponse

Les pouvoirs publics se sont résolument engagés depuis plusieurs années dans un soutien affirmé au secteur des hôtels, cafés et restaurants (HCR). Le Gouvernement et les organisations professionnelles du secteur ont signé, le 17 mai 2006, un contrat de croissance en faveur de l'emploi et de la modernisation du secteur HCR destiné à améliorer les aides à l'emploi, moderniser les entreprises et promouvoir l'image du secteur. Les mesures de ce contrat de croissance, qui sont toutes désormais applicables, comportent notamment des aides directes de l'État pour l'embauche de salariés ainsi que des mesures fiscales spécifiques au secteur HCR telles que la dotation provision pour investissements (DPI), l'amortissement accéléré sur deux ans et l'allègement de la fiscalité sur la cession des murs des établissements. Par ailleurs, le secteur du tourisme représente structurellement 8 à 10 % des financements à moyen et long terme consentis directement par OSEO ainsi que des concours garantis par ce groupe. En 2007 les hôtels de tourisme, malgré des contrastes selon les catégories, ont recueilli une fréquentation en nette hausse avec + 2,6 % par rapport à 2006. Cette année sera celle de la réforme du classement des hébergements touristiques et sera marquée par une stratégie ambitieuse en matière d'amélioration de l'accueil pour les visiteurs étrangers. Celle-ci passe en particulier par la croissance du nombre d'établissements fédérés dans la marque nationale « Qualité tourisme », qui devrait atteindre 12,5 % des établissements hôteliers en 2008. À cette fin, il a été demandé au service de contrôle général économique et financier du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi de dresser un état des lieux, des forces et des faiblesses de l'offre touristique française, et a été confié au Boston Consulting Group le soin d'élaborer une analyse stratégique de cette offre à l'horizon 2020.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17110

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1316

Réponse publiée le : 22 avril 2008, page 3453